

Communiqué de Presse

# LeasePlan réalise avec succès son emprunt obligataire vert d'un montant de 500 millions d'euros en vue de financer un parc de véhicules 100 % électriques

AMSTERDAM, Pays-Bas, le 4 mars 2019 – LeasePlan Corporation N.V. a réalisé avec succès son premier emprunt obligataire vert (Green Bond Framework), d'un montant de 500 millions d'euros à taux fixe sur 5 ans. Cet emprunt a attiré une demande de 3,5 milliards d'euros avec la participation de quelque 260 investisseurs. 64 % des ordres ont été alloués à des investisseurs responsables<sup>1</sup>.

C'est une première : le produit de ces obligations vertes servira exclusivement à financer ou refinancer l'achat de véhicules électriques, dans le but d'accélérer le passage à l'électrique et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Le niveau de la demande traduit clairement le soutien apporté par la base des investisseurs institutionnels européens à la stratégie de développement durable de LeasePlan : atteindre zéro émissions nettes pour l'ensemble de son parc d'ici 2030.

## Tex Gunning, CEO de LeasePlan, explique :

"Les instruments financiers durables jouent un rôle essentiel dans l'accélération des initiatives visant à lutter contre le changement climatique. Avec le lancement du Green Bond Framework de LeasePlan, nous pourrons acquérir davantage de véhicules électriques et passer plus rapidement des moteurs à combustion interne vers des motorisations alternatives.

Le changement climatique est l'une des problématiques majeures auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, et le transport est l'un des principaux facteurs contributifs. En tant que société de location possédant 1,8 million de voitures en circulation, nous avons la responsabilité de tout mettre en œuvre pour accompagner le développement d'un système de transport plus durable. Nous avons l'ambition de contribuer à créer des environnements plus sains dans nos villes en favorisant des véhicules plus propres et peu polluants et les infrastructures qui feront de ces voitures une solution viable pour nos clients."

1 Selon le statut de signataire des Principes pour l'investissement responsable

Le Green Bond Framework de LeasePlan est conforme aux principes des obligations vertes et entre dans la catégorie "transports propres". Le produit de ces obligations est destiné à permettre la concrétisation des objectifs de développement durable des Nations unies "bonne santé et bien-être" (SDG 3), "industrie, innovation et infrastructures" (SDG 9), "villes et communautés durables" (SDG 11) et "action sur le climat" (SDG 13). Un second avis a été donné par Sustainalytics.

Danske Bank, HSBC, ING et J.P. Morgan ont agi comme teneurs de livre associés.

### - FIN -

### Notes à l'attention des rédacteurs en chef

- Le Green Bond Framework de LeasePlan et le second avis peuvent être téléchargés sur le site Web de LeasePlan.
- LeasePlan a l'intention de consacrer environ 50 % du produit de ces obligations en dépenses historiques portant sur des véhicules éligibles et 50 % en dépenses prévisionnelles futures.
- LeasePlan vise à atteindre le zéro émissions nettes pour l'ensemble de son parc d'ici 2030, en apportant son concours à la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris et en soutenant les objectifs de développement durable des Nations unies en matière de climat.
- La stratégie de LeasePlan en matière de véhicules électriques repose sur trois volets :
  - Aider les clients à passer à l'électrique en proposant des "solutions de véhicules électriques tout compris" (par exemple en travaillant en étroite collaboration avec Allego, spécialiste des solutions de recharge)
  - 2. Proposer des contrats carboneutres. La transition vers des flottes ne rejetant pas d'émissions ne se fera pas du jour au lendemain. C'est la raison pour laquelle nous offrons à nos clients la possibilité de compenser toutes leurs émissions pendant la période de transition, et ce par le biais de notre partenariat avec la société Land Life Company.
  - **3.** Nous assurerons également la transition de la flotte de véhicules des employés LeasePlan vers un parc composé uniquement de véhicules électriques d'ici 2021.
- LeasePlan est l'un des partenaires fondateurs de l'initiative EV100 de The Climate Group, une initiative regroupant des entreprises du monde entier et conçue pour accélérer l'adoption des véhicules et infrastructures électriques par les grandes sociétés d'envergure mondiale.

### Interlocuteur média

LeasePlan Corporation

Harmen van der Molen Tél. : +31 6 50 73 24 24

E-mail: media@leaseplancorp.com

# À propos de LeasePlan

LeasePlan est un leader sur deux marchés majeurs et en pleine croissance : le modèle Car-as-a-Service (CaaS - la voiture en tant que service) pour les voitures neuves sous la marque LeasePlan d'une part, et le marché des voitures d'occasion récentes d'excellente qualité âgées de trois à quatre ans via son activité CarNext.com d'autre part. L'activité Car-as-a-Service assure l'achat, le financement et la gestion de véhicules neufs pour le compte de ses clients et fournit un service complet de bout en bout sur toute la durée du contrat. CarNext.com est une place de marché numérique paneuropéenne de voitures d'occasion d'excellente qualité qui assure la livraison directe de n'importe quelle voiture, à tout moment et n'importe où et qui bénéficie d'un approvisionnement en véhicules provenant de la flotte de LeasePlan et de partenaires de confiance. LeasePlan gère 1,8 million de véhicules dans plus de 30 pays. Forte de plus de 50 années d'expérience, LeasePlan a pour mission d'offrir What's next en matière de mobilité, grâce à son service disponible "avec n'importe quelle voiture, à tout moment et n'importe où". Ainsi, ses clients peuvent se concentrer sur What's next.

LeasePlan France, filiale du groupe LeasePlan Corporation NV, a été créée en 1978 et compte parmi les principaux spécialistes de la gestion de flotte en France. Pour en savoir plus : www.leaseplan.fr

### Avis de non-responsabilité

Le présent document a été validé uniquement par LeasePlan Corporation N.V. ("LPC"), qui en assume la responsabilité, sur la base des sources citées et des informations fournies par LPC. LPC ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit et décline toute responsabilité (de manière expresse ou implicite) quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations ou opinions figurant dans le présent document.

Les informations contenues dans le présent document sont tirées de sources qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. LPC ne donne aucune assurance à cet égard et n'est aucunement tenue de permettre au destinataire d'accéder à d'autres informations ni de mettre à jour le présent document, ni d'en corriger les éventuelles inexactitudes qu'il comporte, et se réserve le droit, sans avoir à en donner les raisons, à tout moment et de quelque façon que ce soit, de modifier ou de supprimer les informations qui y figurent.

Sauf en cas d'informations trompeuses frauduleuses, ni LPC ni aucune de ses sociétés affiliées, ni aucun de ses conseillers ou représentants ne seront responsables d'aucune perte ni d'aucun dommage direct(e), indirect(e), consécutif(ve) ou autre, et notamment de la perte de profits subie par vous ou un tiers et pouvant découler de la confiance accordée au (1) présent document, ni de la fiabilité, de l'exactitude, de l'exhaustivité ou de l'actualité de ces informations ou (2) de toutes autres informations écrites ou orales mises à disposition par LPC en relation avec le présent document ou (3) de toute donnée générée par lesdites informations.



 $\underline{v.michelet@acommauto.com}$ 

Vivien Michelet